



MUNICIPALITE DE GLAND

Préavis municipal no 22 relatif à la vente partielle (3'600 m² environ) de la parcelle communale no 889 sise au lieu-dit "La Crétaux" à Swissquote pour l'extension de son siège.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule

Dans le courant des mois de juin et de juillet 2005, la municipalité était contactée par la société Swissquote Group qui marquait son intérêt pour l'acquisition d'une surface de 4'000 m² à prélever de la parcelle no 889 d'une surface totale de 12'029 m². Cette requête était motivée par le fait que cette société avait décidé de construire son bâtiment administratif à Gland.

Pour mémoire, nous rappelons que cette parcelle est affectée en zone industrielle B. Celle-ci est réservée aux établissements industriels, commerciaux et artisanaux ne présentant pas d'inconvénients pour le voisinage.

En date du 22 septembre 2005, le conseil communal autorisait la municipalité (préavis no 74) à vendre une surface de 4'000 m² environ pour le prix de 310 fr. le m².

La construction est en cours et ce bâtiment administratif pouvant accueillir 200 à 230 collaborateurs sera opérationnel en été 2007.



La société

Il s'agit de **Swissquote Group**, le leader suisse dans le domaine des services financiers et du trading online (commerce en ligne). Cette société a son siège à Gland ainsi qu'une succursale à Schwerzenbach (ZH). Le groupe emploie 180 personnes dont 120 à Gland et 40 postes sont actuellement au concours.

Historique

1990

L'aventure Swissquote débute par la création de Marvel qui se lance dans la construction de sites Web et vend rapidement son premier produit clés en main à La Vaudoise assurances.

Suivront ensuite Nespresso, Peugeot Suisse, le Comité international olympique à Lausanne, etc. Marvel est également le créateur du site de notre ville.

1997

Marvel lance le premier portail financier swissquote.ch. Pour la première fois, les cours de tous les titres traités à la SWX (Swiss Exchange) sont gratuitement accessibles en temps réel. La première plate-forme Internet au monde de ce genre est née.

1998

Bien que faisant toujours partie de Marvel Communications SA, Swissquote Info SA développe ses propres activités, tandis que Marvel se spécialise dans la Web Intelligence (stratégie, design, technique, outils logiciels).

2000

Lancement de swissquote.fr, le portail français d'informations financières. Le saut vers la Suisse alémanique est fait avec l'ouverture des bureaux de Schwerzenbach/ZH. La Commission fédérale des banques accorde à Swissquote Bank la licence bancaire et de négoce des titres.

2001

Lancement de Swissquote Bank. Première assemblée générale à Berne en tant que société ouverte au public. Pour la seconde fois consécutive, le magazine CASH désigne Swissquote Bank "meilleur broker en ligne de Suisse".

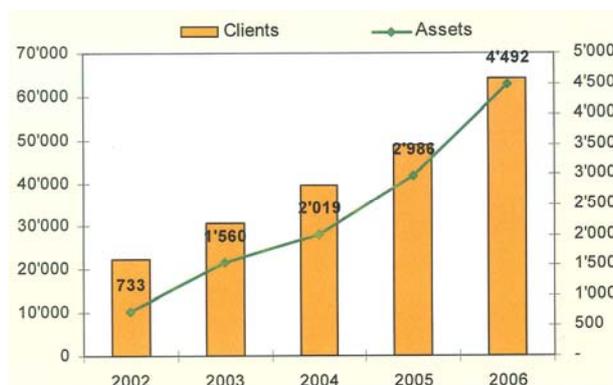
2005

Elle croît à un rythme de 25 % l'an et son chiffre d'affaires s'élève à 40 mio. env.

2006

En 2006, Swissquote a nettement dépassé les résultats records de l'exercice précédent, en réalisant un chiffre d'affaires de CHF 74,7 millions et un bénéfice net de CHF 36,5 millions, soit une croissance de 149 %.

Le nombre de clients a augmenté de 31 % pour atteindre 64'067 et la masse sous dépôt de 50 % à CHF 4,5 milliards, ce qui représente un afflux de nouveaux capitaux d'environ 1,5 milliards de francs suisses.



La forte croissance de Swissquote se fait également ressentir dans le domaine des ressources humaines. En 2006, la banque a augmenté son effectif de 127 à 156 collaborateurs (+ 23 %).

2007

Swissquote entend poursuivre l'extension de ses systèmes bancaires et de sa plate-forme d'informations financières afin de répondre avec une technologie adéquate à la forte croissance de la clientèle. De nouvelles prestations de services, entre autres dans le domaine de la gestion de fortune en ligne, sont en élaboration.

Construction d'un deuxième bâtiment administratif

Swissquote Group souhaite construire un deuxième bâtiment administratif afin

- d'assurer le développement de ses activités pour les années à venir (220 nouvelles places de travail pour les prochaines années) ;
- de maintenir un outil de travail adapté à ses spécificités ;
- d'anticiper sur l'avenir en raison du laps de temps nécessaire pour l'étude et la réalisation de ce nouvel immeuble estimé à env. 2 à 3 ans.

La position de la municipalité

Dans le cadre de la promotion économique, notre ville doit, dans la mesure de ses possibilités, faciliter le maintien des entreprises déjà installées à Gland et soutenir ces dernières dans le cadre de leur développement.

La municipalité est donc favorable à cette vente pour les motifs suivants :

- le maintien à Gland d'une société de renom sur notre territoire qui pourrait générer différentes synergies avec des retombées financières intéressantes ;
- la création de nouvelles places de travail à court et moyen terme ;
- l'utilisation du sol correspond à notre politique économique à proximité de la gare CFF pour les transports ;
- la réalisation d'un complexe esthétique et de qualité ;
- le prix est conforme au marché et à son emplacement.

Le prix de vente

Le prix de vente a été fixé à

335 fr. le m².

A ce jour, il n'est pas possible d'arrêter précisément la surface vendue. Cependant, celle-ci avoisinerait les 3600 m². Le montant de cette transaction immobilière s'élèverait à **1'206'000 fr.**

Le produit de cette vente sera affecté comme suit :

- 1/3 pour l'amortissement comptable de la parcelle no 889 ;
- le solde pour le fonds destiné à l'achat et à la viabilisation du patrimoine communal.

Selon les dispositions en la matière, la commune est exonérée du paiement de l'impôt sur les gains immobiliers.

Condition particulière

La condition suivante sera intégrée dans l'acte de vente:

"L'acquéreur s'engage à débiter sa construction au sens où l'entend la LATC dans un délai de 5 ans dès la signature de l'acte de vente. Si ce délai de 5 ans n'est pas respecté, cette superficie reviendra propriété de la commune, laquelle rétrocédera le montant perçu pour cette vente, ceci sans autre compensation financière."

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal no 22 relatif à la vente partielle (3'600 m² environ) de la parcelle communale no 889 sise au lieu-dit "La Crétaux" à Swissquote pour l'extension de son siège ;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- I. - d'autoriser la vente d'une surface d'env. 3'600 m², à prélever de la parcelle communale no 889 sise au lieu-dit "La Crétaux" au prix de 335 fr. le m².

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

G. Cretegny

D. Gaiani

Annexe : un plan de situation

Personne responsable : M. Daniel Collaud, municipal

Gland, le 19 mars 2007.